



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 6 AVRIL 2023

Réf : CCAS23_27

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 10
Pouvoir : 0
Absents : 2

Date de la convocation : 30 mars 2023

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAULT, Roselyne NAVEAU Vincent BAUDOUX, Corinne JARASSIER, Monique GIL, Didier RENAUD

POUVOIR : /

ABSENTS : Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU

DÉLIBÉRATION N°27

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 – FORFAIT SOINS

Il est proposé aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le **BUDGET PRIMITIF 2023 du FORFAIT SOINS**.

Section de fonctionnement :

Total Dépenses 266 185,38 €
Total Recettes 266 185,38 €

Section d'investissement :

Total Dépenses 260.53 €
Total Recettes 260.53 €

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- approuve le budget primitif 2023 du FORFAIT SOINS ;
- charge le Président de son application.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

13 AVR. 2023

